



Département de
VAUCLUSE

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 084-218400570-20251201-DEL_25_08_07-DE

Nombre de membres :
- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération 8

OBJET DE LA DELIBÉRATION n° 25-08-07

BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le premier du mois de décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 26.11.2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Olivier LAUBRON, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET, M. Laurent QUEYTAN.

Absents : M. Alessandro POZZO, M. Thibaud RICHARD.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée Délibérante que le budget communal doit faire l'objet de la décision modificative suivante :

VIREMENT DE CREDITS – section EXPLOITATION

CREDITS A OUVRIR

Sens	Section	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	E	012	6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	7.100,00 €
Total					7.100,00 €

CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	E	011	622	Honoraires	-7.100,00 €
Total					-7.100,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **APPROUVE** la décision modificative du budget communal précitée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,
Muriel PONTET

